

Ratifications de toutes les Parties, sera conservé ou remis en Possession de tous les Biens, Dignités, Benefices, Ecclesiastiques, Honneurs, Rentes, dont Il jouissoit, ou devoit jouir au Commencement de la Guerre, non-obstant toutes Depossessions, Saïfies, ou Confiscations occasionnées par la dite Guerre.

### Article III.

Les Traités de *Westphalie* de Mil six cent quarante Huit ; Ceux de *Madrid*, entre les Couronnes d'*Angleterre*, et d'*Espagne*, de Mil six cent soixante sept, et de Mil six cent soixante dix ; Les Traités de Paix de *Nimegue*, de Mil six cent soixante dix huit, et de Mil six cent soixante dix neuf ; de *Ryswyck*, de Mil six cent quatre vingt dix sept ; d'*Utrecht*, de Mil sept cent treize ; de *Bade*, de Mil sept cent quatorze ; Le Traité de la Triple Alliance, de la *Haye*, de Mil sept cent dix sept ; Celui de la Quadruple Alliance, de *Londres*, de Mil sept cent dix huit ; et le Traité de Paix de *Vienne*, de Mil sept cent trente huit ; servent de Base, et de Fondement à la Paix Generale, et au present Traité ; Et, pour cet effet, ils sont renouvellés, et confirmés dans la meilleure Forme, et comme s'ils étoient inserés ici mot à mot ; En sorte qu'ils devront exactement être observés à l'avenir dans toute leur Tenour, et religieusement executés de part et d'autre, a l'exception cependant des Points, aux quels il est derogé par le present Traité.

### Article IV.

*Exchange of the Ratifications of all the Parties, shall be maintain'd or re-established in the Possession of all the Effects, Dignities, Ecclesiastical Benefices, Honours, Revenues, which they enjoy'd, or ought to have enjoy'd, at the Commencement of the War, notwithstanding all Dispossession, Seizures, or Confiscations, occasioned by the said War.*

### Article III.

*The Treaties of Westphalia of 1648; those of Madrid, between the Crowns of England and Spain, of 1667. and 1670; the Treaties of Peace of Nimegen of 1678, and 1679; of Ryswick of 1697; of Utrecht of 1713; of Baden of 1714; the Treaty of the Triple Alliance of the Hague of 1717; that of the Quadruple Alliance of London of 1718; and the Treaty of Peace of Vienna of 1738, serve as a Basis and Foundation to the General Peace, and to the present Treaty; and, for this Purpose, they are renewed and confirmed in the best Form, and as if they were herein inserted. Word for Word; so that they shall be punctually observed for the Future in all their Tenour, and religiously executed on the one Side and the other; such Points however, as have been derogated from in the present Treaty, excepted.*